

## **COMMUNE DE MARPIRE**

### **Compte rendu du conseil municipal**

**En date du 25 mars 2022**

**Nombre de conseillers :** En exercice 15      Présents : 13

**Etaient présents :** TRAVERS Alain – MOUSSU Thérèse – LEJAS Frédéric - PAIN Jean-Yves – FAUCHEUX Ludivine – BEAUDUCEL Cécile – HALLET Christelle – DUBOIS Gildas – TROPEE Rémi – COUROUSSE Stéphanie – PASQUEREAU Sylvie – ALBARET Coralie – GARDAN Nadine –

**Absents excusés :** DAGUISE Laurent- BRISSIER Régis-

**Secrétaire de séance :** ALBARET Coralie

#### **Ordre du jour :**

- Demande de participation des frais de fonctionnement de l'école St Joseph de Chateaubourg pour 2 élèves domiciliés à Marpiré
- Demande de subvention exceptionnelle du collège PO Malherbe
- Local technique : choix des entreprises suite aux résultats du marché d'appel d'offres
- PATA 2022
- Courrier de M. et Mme GARDAN
- Devis Infraconcept
- Compte rendu de la réunion du sport du 1<sup>er</sup> mars : sono, accès internet
- Devis : nettoyage des murs extérieurs de la salle des sports, grilles pour affichage des manifestations, réparation du lave-vaisselle...
- 100 ans de 2 marpiréennes

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- Courrier de Vitré communauté sur le transport scolaire
- Commission développement économique
- Suggestions de Frédéric LEJAS

### **1- Demande de participation aux frais de fonctionnement de l'école Saint Joseph de Châteaubourg**

Demande de participation pour 2 enfants de Marpiré scolarisés en classe bilingue Breton à l'école Saint Joseph.

Le conseil décide à l'unanimité de verser cette participation (1 enfant en maternelle et un enfant en primaire).

### **2- Demande de subvention exceptionnelle du collège PO Malherbe**

Le collège PO Malherbe demande pour 8 élèves de Marpiré une subvention au titre des frais de formation premiers secours (PSC1) à raison de 50 € par enfants.

Le conseil refuse de verser cette subvention.

### **3- Local technique : choix des entreprises suite aux résultats du marché d'appel d'offres**

Réunion de la commission appel d'offres mardi 22 mars au cours de laquelle les réponses aux 12 lots du projet ont été présentées par l'architecte.

Madame le Maire fait lecture au conseil du tableau récapitulatif des entreprises retenues.

Le montant total des devis s'élève à 362 400.82 € HT pour un estimatif de 321 650 € HT, hors honoraires de l'architecte et raccordements aux différents réseaux.

Cécile BEAUDUCEL ne prend pas part au vote pour le lot 12 et le reste du conseil approuve les choix de la commission.

### **4- PATA 2022**

Devis pour le PATA 2022 avec l'entreprise Beaumont pour 8 tonnes. 14% d'augmentation par rapport à la prestation de l'an passé

Devis établi à 950€ HT la tonne soit un total de 6740€ HT et 9168 € TTC.

Le conseil valide le devis de l'entreprise Beaumont à l'unanimité.

### **5- Courrier de Mr et Mme Bruno GARDAN**

Madame le Maire fait lecture au conseil du courrier de Mr et Mme GARDAN. Le conseil ne donne pas suite à la demande de Mr et Mme GARDAN.

## **6- Devis infraconcept**

L'entreprise infraconcept (maître d'œuvre du lotissement) fait un devis à la commune pour réaliser un modificatif du permis d'aménagement du lotissement pour 1250 € HT, pour l'aménagement de l'allée piétonne. Reste à chiffrer le coût du bornage supplémentaire.

Le conseil prend une délibération pour modifier le permis d'aménager et pour valider le devis de l'entreprise infraconcept.

La parcelle agricole restante appartenant à la commune fera l'objet d'une plantation.

## **7- Compte rendu de la réunion du sport du 1<sup>er</sup> mars : sono, accès internet**

En attente d'un devis complet de sono avec des éléments fixes et mobiles.

Les difficultés d'accès à internet seront probablement résolues avec l'installation de l'antenne 4G.

## **8- Devis : nettoyage des murs extérieurs de la salle des sports, grilles pour affichage des manifestations, réparation du lave-vaisselle...**

Pour le lave-vaisselle de la cantine, le devis de réparation pour un montant de 815 € TTC est accepté.

Nettoyage des murs extérieurs : attente d'un devis supplémentaire

Grilles pour affichage des manifestations - La commune a fait faire deux devis : l'entreprise Suire et Espace Émeraude. Le conseil retient le devis de Espace Émeraude qui ne comprend que la fourniture.

Devis pour le cimetière pour installer une zone de cave-urne et colonne pour identification de dispersion des cendres d'un montant de 1740 € HT. Le conseil municipal valide le devis et prend une délibération pour ajouter dans les tarifs municipaux le prix des caves-urnes (260 €) à rétrocéder aux familles qui prendront une concession.

## **9- 100 ans de 2 marpiréennes**

Mme GARDAN Marie et Mme POIRIER Marie-Joseph ont fêté récemment leur 100 ans.

Pour l'occasion une fête a été organisée à la Gaustrays. Madame le Maire et Stéphanie Couroussé ont participé à l'évènement et ont offert un bouquet de fleurs.

## **10- Courrier de vitré communauté sur le transport scolaire**

Sur le territoire de Vitré communauté, la sécurité et la signalisation des arrêts de bus doivent être améliorées.

Vitré communauté lance une campagne d'équipement. Par rapport au tableau inventoriant les arrêts sur la commune, le conseil juge que les arrêts de campagne sont prioritaires : La lisière, La milanière et Briérue

## **11-Commission développement économique**

Cécile fait un compte-rendu de la réunion du 15/03/22.

- Vente de foncier sur Vitré communauté (250 000 m2)
- Mise en place du projet de territoire

## **12-Suggestions de Frédéric LEJAS**

Frédéric fait deux propositions au conseil :

- mettre un drapeau breton dans la commune
- faire rénover le point d'altitude sur le mur de l'église.